



# 36  
2017

BULLETIN MUNICIPAL

# Le Trait d'union

LA SALLE LES ALPES



AU JOUR  
LE JOUR  
P5

A SAVOIR  
P12

PÈLE  
MÈLE  
P17

TRAVAUX  
P19

# ETAT CIVIL 2016-2017

## NAISSANCES

Elyo, Jean-Louis FILANCIA  
Lola, Emmanuelle, Isabelle LÉONARD  
Anouk, Aiko TORTEL  
Yana COLLET  
Alice MELQUIOND

30/08/2016  
07/05/2017  
13/05/2017  
27/06/2017  
02/09/2017

## MARIAGES

- Bruno, Serge, Christian PALIER  
& Nathalie, Anne MOREL  
- Baptiste, Vincent ROBIN  
& Perle, Yamina FERCHICHI  
- Sébastien, Patrick FOVEAU  
& Marine, Elodie BRONDY  
- Cyrille, Alain FARDELLA  
& Laëtitia, Liliane JACQUEMIN  
- Mikaël, Yannig, Joël MAROT  
& Mélinda WOLOWNIK  
- Eric, Dominique BERTHIER  
& Céline, Anne ROUGEOT  
- Jean-Jacques, Charles ARLAUD  
& Karine, Jacques, Solange GRAVIER  
- François, Pierre LABANDE  
& Alphonsine CANO  
- Didier DAHAN  
& Valérie, Paule MORIZUR

14/05/2016  
08/07/2016  
13 /08/2016  
27/08/2016  
27/08/2016  
24/09/2016  
22/04/2017  
17/06/2017  
07/07/2017

## DÉCÈS

Gilbert GALLICE  
Michel, Romain, Emile GRAVIER  
Albin RECCI  
Robert, Gaston, GEULIN  
Michel, Raymond, Louis, Marie MAÎTRE  
Mauricette BERAUD veuve MONIER  
Yvette, Juliette, Joséphine PAYAN veuve RENAUX  
Jeanne RICCI veuve SIBEUD  
Christine DELAAGE DE VERICOURT  
Robert, Antoine COLOMBAN  
Ian, André, Marie, Stanislas ZEBROWSKI  
Jean Paul, Eugène LEFEVRE  
Madeleine CHABAS  
Louise, Ernestine ARMAND  
Alain, Paul FARDELLA  
Eliane, Armande MALAGOLI  
Paul, André BRIDON  
Michèle PERCIE DU SERT  
Marthe, Berthe, Martine, Philomène SEINTURIER  
Louis DEMONSSAND

10/07/2016  
23/08/2016  
25/08/2016  
27/08/2016  
24/09/2016  
09/10/2016  
19/10/2016  
23/10/2016  
23/10/2016  
27/10/2016  
10/12/2016  
18/12/2016  
27/12/2016  
02/02/2017  
27/02/2017  
19/04/2017  
10/04/2017  
17/05/2017  
24/06/2017  
16/09/2017

# SERVICES DE LA MAIRIE

## MAIRIE

04 92 25 54 00  
www.lasallelesalpes.net

### Ouverture :

Le lundi, mardi et vendredi : 9h - 12h / 14h - 16h30  
Le mercredi : 9h - 12h / 14h - 18h

Fermé le jeudi après-midi

Permanence du Maire et des adjoints : Le mercredi : 17h - 18h

Permanence du Maire : Le lundi sur rendez-vous

## SERVICES TECHNIQUES

04 92 24 79 03  
Services-techniques@lasallelesalpes.fr

### Ouverture :

Du lundi au vendredi : 8h30 - 12h / 13h30 - 17h

Fermé le mercredi

## BIBLIOTHÈQUE

04 92 24 83 75

### Ouverture toute l'année

Le lundi : 15h - 18h30  
Le mercredi et samedi : 10h - 12h / 15h - 18h30

Ouverture supplémentaire pour les vacances de Noël et Pâques +  
mois de juillet et août 2018 :

Le vendredi : 10h - 12h / 15h - 18h30

## PISCINE MUNICIPALE

### Ouverture :

Tous les jours du 04/12/2017 au 29/04/2018 : 14h - 20h

Ouvertures supplémentaires pour les vacances de Noël et de Fé-  
vrier (4 semaines) : 10h - 12h

## MUSÉE

### Ouverture :

Tous les jours du 18/12/2017 au 06/05/2018 : 15h - 18h

Fermé le samedi pendant les vacances scolaires

Fermé le samedi et dimanche hors vacances scolaires

Été 2018 : Du 08/07/2018 au 02/09/2018

## CCB

04 92 21 35 97  
accueil@ccbrianconnais.fr  
Les Cordeliers, 1 rue Aspirant Jan  
05100 Briançon

## URGENCE/GENDARMERIE

04 92 24 00 56

## ASSAINISSEMENT SEERC (URGENCES)

0 810 757 757

Responsable de la Rédaction : Gilles PERLI, Emeric SALLE.

Ont collaboré : le personnel communal et les élus.

Maquette : Esqui'ss - 04 92 24 21 34

Impression : Les Editions du Fournel / Tirage à 1 000 exemplaires  
Novembre 2017



# EDITO

Je suis très heureux de m'adresser à vous dans cet éditorial du premier bulletin municipal depuis ma prise de fonction.

Le premier semestre de l'année 2017 a été une période particulière pour la municipalité en raison de la disparition de notre regretté Alain FARDELLA. Le conseil municipal a été complété avec l'élection de deux nouveaux membres, M<sup>me</sup> Magali BRECHU et M<sup>r</sup> Jean-Michel DELBANO, auxquels je souhaite la bienvenue. Par ailleurs la direction de la mairie a également connu des changements avec l'arrivée d'un nouveau Directeur Général des Services en la personne de M<sup>r</sup> Said BOUCHIRAB qui succède à M<sup>me</sup> Françoise FINE qui a assuré l'intérim de la fonction avec l'appui de l'ensemble du personnel communal. Je profite de cette occasion pour leur adresser mes sincères remerciements.

S'agissant de la gestion et des projets de notre belle commune, je tenais à vous rappeler que les orientations que nous avons définies avec le conseil municipal s'inscrivent dans la continuité du début de mandat. Mes priorités restent l'éducation de nos enfants, la justice sociale, la politique en faveur des anciens, la culture et le développement économique de La Salle les Alpes et de la vallée de la Guisane dans son ensemble.

Le contexte économique et budgétaire contraint que nous connaissons actuellement, nous a conduit à adopter un budget pour l'année en cours, basé sur le principe de la prudence. En effet, ce choix a été motivé par la baisse tendancielle des dotations

de l'Etat, la réduction des subventions régionales et départementales et surtout par la condamnation à indemniser certaines copropriétés dans le cadre du litige relatif à la pose des compteurs d'eau.

Malgré cela les grands projets d'investissements sont toujours d'actualité :

- l'aménagement du secteur des îles qui doit nous permettre d'augmenter notre capacité d'accueil touristique et contribuer aux financements des autres projets d'équipements ;
- l'aménagement de la rue de la Guisane ;
- la réfection de la voirie communale...

L'été 2017 a été marqué par l'arrivée du tour de France dans notre village ce qui a été pour nous un véritable succès, tant au niveau de la fréquentation, qu'en termes de retombées économiques et de couverture médiatique.

J'adresse mes remerciements à toutes les personnes qui œuvrent pour la vie locale.

Soyez certains que les membres du conseil municipal et moi-même saurons prendre les décisions qui s'imposent pour continuer à défendre avec sérieux et attention les intérêts de notre commune.

Le Maire,  
Gilles PERLI



### MONSIEUR LE MAIRE

Gilles PERLI

- Vice-président de la Communauté de Communes.
- Président du CCAS.
- Président du SIGED.
- Membre du Comité de Direction de l'Office de Tourisme.
- Président de la Commission Intercommunale Tourisme.
- Membre de la Commission Intercommunale Administration Générale et Finances.



### PREMIER ADJOINT

Emeric SALLE

- Délégué aux Ressources Humaines, à l'Administration Générale et aux Technologies de l'Information et de la Communication.
- Conseiller communal.
- Membre du SIGED.
- Membre du SIVM.



### DEUXIÈME ADJOINT

Dominique GALLETI

- Délégué au Tourisme et au Développement Economique
- Membre du Comité de Direction de l'Office de Tourisme.
- Membre du SIGED.
- Membre du SIVM.
- Membre de la Commission Intercommunale du Développement Economique et de l'Aménagement du Territoire.



### TROISIÈME ADJOINT

Jean Paul SALLE

- Délégué à l'Urbanisme, à l'Environnement et à la Gestion des Forêts et de l'Agriculture.
- Membre du SIGED.



### QUATRIÈME ADJOINT

Emile FORM

- Délégué aux Travaux, aux Bâtiments Communaux, à la Voirie et aux Espaces verts.
- Membre du CCAS.
- Membre du SIVM.
- Membre du SyME05.



### CONSEILLÈRE MUNICIPALE

Nicole DEHNIN

- Membre du CCAS.
- Membre de l'Association Scolaire.
- Membre de la Commission Intercommunale Technique, Environnement et Développement Durable.



### CONSEILLÈRE MUNICIPALE

Josette PETER

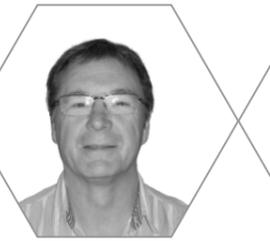
- Membre du CCAS.
- Membre de l'Association Scolaire.
- Membre de la Commission Intercommunale Affaires Sociales.



### CONSEILLÈRE MUNICIPALE

Dominique BRACHET

- Membre de la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT).



### CONSEILLER MUNICIPAL

Paul FIGVED

- Membre du SIGED.
- Membre du SIVM.



### CONSEILLER MUNICIPAL

Philippe RIBUOT



### CONSEILLÈRE MUNICIPALE

Christine VALLA

- Vice-présidente du SIGED.



### CONSEILLER MUNICIPAL

Philippe MICHELON

- Membre de la Commission Intercommunale Culture et Patrimoine



### CONSEILLER MUNICIPAL

Henri CROSASSO

- Membre du CCAS.



### CONSEILLER MUNICIPAL

Jean Michel DELBANO

- Membre du SlepB.
- Membre du Syme 05.



### CONSEILLÈRE MUNICIPALE

Magali BRECHU



## TOUR DE FRANCE

Mercredi 19 juillet, à l'occasion de la 17<sup>ème</sup> étape longue de 183 km, les coureurs du 104<sup>e</sup> tour de France sont partis de La Mure pour arriver à La Salle les alpes - Serre Chevalier. Cette étape a été marquée par la visite du Président de la République.

Formidable vecteur de communication, avec sa couverture médiatique qui touche quotidiennement près de 3,2 millions de téléspectateurs français en moyenne, le passage de la grande boucle a constitué un moment privilégié pour promouvoir les atouts de la vallée de Serre Chevalier. France 3 a réalisé sa meilleure part d'audience de l'édition 2017 avec 30,2 % en moyenne lors de l'étape La Mure / Serre-Chevalier, soit la meilleure part d'audience pour le Tour sur France 3 depuis 2013.

Plus près de nous, ça a été une belle occasion de plonger Serre Chevalier, ses habitants et tous les visiteurs dans une chaleureuse ambiance de fête.



## AIDE À L'ACHAT de vélos à assistance électrique

Vendredi 7 juillet 2017, Gilles PERLI, Maire de La Salle-les-Alpes, Emeric SALLE, Jean-Paul SALLE, Emile FORM (Adjoints) et Philippe MICHELON (Conseiller Municipal), en présence de Pierre LEROY Président du PETR du Briançonnais, des Ecrins, du Guillemois et du Queyras ont procédé à la remise symbolique des chèques d'aide à l'achat de vélo à assistance électrique.

M<sup>r</sup> le Maire a rappelé à cette occasion, que la commune de La Salle a souhaité participer à cette opération mise en place par le PETR et cofinancée par le fonds de transition, pour participer au changement des modes de transport. La mobilité des habitants est une des problématiques principales du territoire. Les dénivellés rendent compliquée et peu développée l'utilisation du vélo traditionnel pour les trajets quotidiens ou réguliers (type domicile-travail). Le vélo à assistance électrique que la commune a souhaité favoriser est une solution très adaptée.





Le 29 octobre 2016 c'est à 1 840 m d'altitude que se sont retrouvées plus de 60 personnes, sur les coteaux surplombant le Puy de la Salle. Arrivées à pied ou en voiture pour les moins valides, elles voulaient participer à la cérémonie inaugurale de la Chapelle Notre Dame du Mont Carmel.

## INAUGURATION

### Chapelle Notre Dame du Mont Carmel

Voilà 80 ans que cet édifice à l'architecture très originale connaît bien des vicissitudes, servant d'abris aux habitants pendant la guerre, aux bergers les jours de pluie ou aux amoureux en quête d'intimité... Comme l'a

rappelé M<sup>r</sup> Alain FARDELLA, alors maire de la commune, peu à peu le lieu s'est dégradé et, à la demande des habitants des hameaux voisins, la commune de La Salle l'a racheté pour mener une restauration en s'appuyant sur les bénévoles, le CPIE et le SIPS (service de prévention spécialisée de la CCB). Sous la conduite de Hugues CHARDONNAY, diacre de la paroisse, la première cérémonie a été empreinte d'une forte émotion, chacun voyant ressurgir le souvenir d'un ami, d'un parent ayant fréquenté les lieux. La décoration intérieure n'était pas pour rien dans cette ambiance puisque les habitants ont aussi apporté leur concours à sa rénovation par un tableau, un ex-voto d'un parent ou la création d'une œuvre ouvragée originale.

Comme d'habitude dans nos alpages briançonnais, cette journée d'amitié s'est terminée autour d'un apéritif repas-qui s'est étalé jusqu'à la nuit permettant de profiter d'un soleil printanier inattendu...



**«Je fais ce legs à la commune en témoignage de tous mes ancêtres de La Salle les Alpes, pour prolonger encore quelques années une présence de notre famille Voreux-Salle, dans cette montagne, soleil de mon existence à l'ombre de l'église Saint Marcellin et de la chapelle Saint Barthélémy, témoins de nos meilleurs souvenirs de famille pour les affecter si possible à l'extension et l'aménagement des espaces d'activités du Groupe scolaire**

C'est avec un profond respect pour cet homme de cœur, et sa famille que nous réitérons nos sincères remerciements pour ce geste citoyen.

La commune souhaite remercier très chaleureusement M<sup>r</sup> FOUMESTRAUX et sa famille pour l'attention citoyenne dont ils ont fait preuve.

Très attaché à la commune de La Salle les Alpes, M<sup>r</sup> FOUMESTRAUX a ainsi souhaité léguer à cette dernière un certain nombre de terres.

Pour en comprendre ses motivations profondes, sa famille nous a transmis un extrait de son testament.

## DÉPARTS

C'est avec beaucoup d'émotions que nous avons célébré cet été le départ en retraite de trois de nos agents.



- C'est depuis 1980 que Michèle MISSIMILLY a intégré les services administratifs de la mairie. Elle a ainsi occupé les fonctions à l'accueil en qualité d'agent chargé de toutes les démarches de l'état civil, des délivrances et instruction des documents. Elle a assuré le secrétariat du CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) et du CASA (Club des anciens) et notamment le suivi des dossiers d'attribution des logements, aides diverses, voyage du 3<sup>ème</sup> âge). Michèle participait également activement au bon déroulement des cérémonies de mariage.



- Marie-Claude THOMET a intégré la collectivité en 2010 en qualité d'adjoint technique, affectée au service scolaire ainsi qu'à l'entretien des locaux divers et variés. Marie Claude aidait également pour l'encadrement des enfants.



- Martine SALLE a été recrutée le 01 décembre 1978 en qualité d'agent de service auxiliaire. Elle a été en charge de la cantine, de la mise en place et de l'entretien des locaux. Martine participait également à l'accompagnement des enfants de l'école durant les sorties scolaires.

**Nous tenons à remercier très sincèrement ces trois agents pour leur investissement et le sérieux dont ils ont fait preuve tout au long de leur carrière, et leur souhaitons une très bonne retraite.**



## BIENVENUE À



**Maeva DELATTE**  
Qui nous a rejoint depuis la rentrée en tant qu'ATSEM.



**Peggy MORAL**  
Qui nous a rejoint depuis plusieurs mois en tant qu'agent polyvalent, comptabilité ressources humaines.



**Sylvia BRAGAZZI**  
Qui a intégré la les services de la commune depuis le mois d'octobre en tant qu'agent chargé de la cantine et de l'entretien de l'école.



**Saïd BOUCHIRAB**  
Qui a intégré la collectivité depuis le 01/01/2017 au poste de Directeur Général des Services.



## DU SUNDGAU AU BRIANÇONNAIS

Quand l'histoire nous conduit au tourisme de mémoire

Les combats du 19 août 1914 dans la région d'Altkirch en Alsace. Une histoire oubliée !... Les commémorations du centenaire de la Grande Guerre nous ont permis de nous replonger dans cette période douloureuse de notre Histoire.

L'école de notre village La Salle les Alpes porte le nom de Louis TARAVELLIER, un instituteur mort pour la France à Wittersdorf le 19 août 1914. Ce jour-là un autre enfant du village Edouard CHANTRIAUX perdait la vie au combat au même endroit. Tous deux étaient sergents au 159 RI de Briançon. Ce régiment déplorait ce jour-là de lourdes pertes : 7 officiers tués, 10 blessés.

700 hommes tués, blessés ou disparus dont plusieurs étaient originaires du Briançonnais.

Le 159 RI de Briançon formait avec le 97 RI de Chambé-

ry la 88<sup>ème</sup> Brigade commandée par le Général PLESSIER elle même faisant partie avec les 157<sup>ème</sup> de Barcelonnette et le 163<sup>ème</sup> de la 44<sup>ème</sup> Division commandée par le Général SOYER. Ils avaient en face d'eux la Brigade mixte Von Bodungen... la bataille fait rage... Le Général PLESSIER grièvement blessé, le Colonel BARBOT prend alors le commandement de la Brigade et à la fin des combats le 159<sup>ème</sup> occupe les villages d'Emlingen, Wittersdorf et Walheim. En 2014 l'instituteur Nicolas DIDELLE, avec les élèves de l'école de la Salle a fait un travail de mémoire : «Dans les pas de Louis TARAVELLIER».

De son côté le CASA s'est tourné vers les représentants de Wittersdorf qui l'ont mis en relation avec l'Association «culture, solidarité Wittersdorf Emlingen Obermorschwiller» qui faisait des recherches sur ces sanglants combats. Du 26 au 29 juin 2017 sept membres de cette association sont venus présenter aux mairies de Briançon et de La Salle les Alpes leur projet : En hommage à tous ces soldats qui ont perdu la vie lors de la tragédie du 19 août 1914 la création d'un chemin de mémoire labellisé par la Région Grand Est. Tout au long de ce chemin seront mis en place des panneaux et des pupitres explicatifs relatant l'histoire de cette journée.

Une stèle sera élevée à la mémoire des soldats du 159<sup>ème</sup> de Briançon et 157<sup>ème</sup> de Barcelonnette.

> INAUGURATION 19 AOÛT 2018

De plus les alsaciens ont la volonté de mettre en valeur le tourisme de mémoire autour de ces combats et ont pour objectif de développer le territoire et valoriser son patrimoine, mettre en place une dynamique culturelle porteuse de lien social, préserver la mémoire collective, engager une démarche pédagogique auprès des enfants des écoles, préserver et valoriser le patrimoine immatériel... Plus de cent ans après pourquoi se souvenir de la grande Guerre 1914-1918 ?

Une première raison est la dette due à la mémoire de ces hommes qui ne demandaient qu'à vivre et qui sont tombés sous les balles ennemies !..



Marcel ZIMMERMANN devant la plaque du 159 RIA



## NATURA 2000

Une année d'animation vient de s'écouler, plusieurs actions sont maintenant réalisées.

### LA RENCONTRE DES ACTEURS DU TERRITOIRE

Sur un site Natura 2000, l'objectif est de favoriser le maintien de la biodiversité tout en tenant compte des exigences économiques, sociales, culturelles et régionales. L'ensemble des acteurs du territoire sont ainsi concernés par le programme. L'animatrice est allée à la rencontre des mairies, des agriculteurs et éleveurs, de l'office National des forêts et des différents acteurs locaux.



LES ALPAGES

Onze alpages sont présents sur le site. Les troupeaux ovins sont gardés l'été par les bergers dont les pratiques peuvent varier d'un secteur à l'autre en fonction des contraintes du territoire. Les bergers ont été rencontrés afin de connaître leurs pratiques et de comprendre le fonctionnement de chaque alpage. Les enjeux environnementaux ont également été relevés. Ils sont multiples : préservation des zones humides, protection

des zones de reproduction du tétras lyre, équilibre de la pression pastorale, gestion des parcs de nuit, limitation de la pression pastorale sur les pelouses de crêtes, gestion des lacs d'altitude, ...

Pour le moment, les éleveurs de la Clarée ne sont pas engagés sur les mesures agro - environnementales climatiques en Clarée par manque de budget.



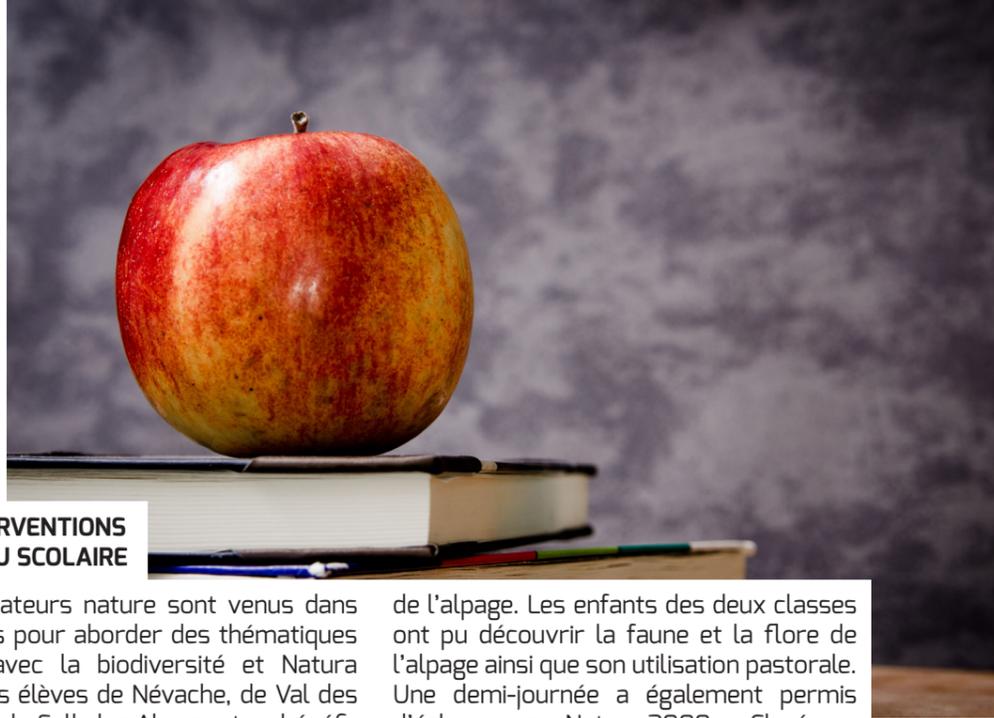
L'INVENTAIRE DES ARBRES SÉNESCENTS

Les arbres sénescents sont des vieux arbres présentant des signes de vieillissement : écorces décollées, trous de pic, cavités, branches mortes... Ils apportent une grande biodiversité dans les forêts car de nombreux insectes qui décomposent le bois viennent s'y développer, les pics creusent des cavités ensuite utilisées par les chouettes forestières. Certaines chauves souris comme la barbastelle, présente en Clarée, viennent s'y abriter.

Dans le cadre de Natura 2000, un inventaire de ces arbres sénescents a

été réalisé avec l'Office National des Forêts au Granon sur la commune de Val des Prés afin de les localiser. Un prochain inventaire sera mené au Bois Noir sur la commune de Névache.

Les communes propriétaires pourront si elles le souhaitent, s'engager sur un contrat Natura 2000. Les arbres ne devront alors pas être exploités pendant une durée de 30 ans en contrepartie d'aides financières. L'objectif étant de favoriser le maintien de ces vieux arbres en forêt pour favoriser la biodiversité.



### LES INTERVENTIONS EN MILIEU SCOLAIRE

Des animateurs nature sont venus dans les écoles pour aborder des thématiques en lien avec la biodiversité et Natura 2000. Les élèves de Névache, de Val des Prés et de la Salle les Alpes ont pu bénéficier de ces interventions.

A Névache, les élèves ont travaillé sur l'écosystème forestier. Tous ont pu s'immerger dans ce milieu, découvrir ses habitants, comprendre son fonctionnement et définir les usages du bois. Les plus grands ont participé à un jeu de rôle, chacun devant défendre le point de vue de la personne qu'il représentait sur un projet local (maire, agent de l'office national des forêts, propriétaire...)

Les élèves de Val des Prés ont eu l'opportunité de travailler sur la thématique

de l'alpage. Les enfants des deux classes ont pu découvrir la faune et la flore de l'alpage ainsi que son utilisation pastorale. Une demi-journée a également permis d'échanger sur Natura 2000 en Clarée.

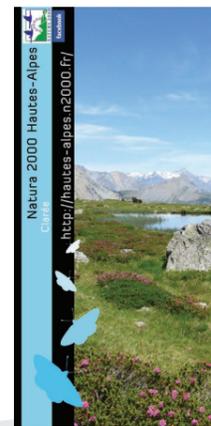
La découverte des fleurs pour les enfants de petite et moyenne sections de la Salle les Alpes s'est révélée fructueuse. Les élèves sont sortis observer les fleurs qui poussent autour de leur école et en bordure de prairies de fauche. Le cycle de la fleur et son rôle ont été abordés au travers d'activités sensorielles et de découvertes.

Cette année scolaire 2017-2018, le travail continue avec ces trois écoles sur d'autres thématiques.



### LES SORTIES NATURA 2000 ACCOMPAGNÉES

Cet été 2017, Matthieu et Geneviève, deux accompagnateurs moyenne montagne de la vallée, ont assuré six sorties encadrées sur la thématique de la biodiversité et de Natura 2000. De nombreuses thématiques ont été abordées : la flore, les insectes, les habitats naturels, le marais de Névache, la grande faune de montagne, l'alpage, les milieux rocheux,...



### LA CRÉATION D'UN DÉPLIANT

Un dépliant a été réalisé pour présenter le programme natura 2000, les habitats et espèces communautaires du site de la Clarée, citer certaines actions à mener sur le territoire. Il est disponible dans les offices de tourisme de la vallée.



### LA MISE EN PLACE DE SUIVIS SCIENTIFIQUES



SUR LES MILIEUX NATURELS EN LIEN AVEC LE RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE

#### LE CARIÇION

C'est un milieu naturel de bord de cours d'eau ou de bord de lac d'altitude comprenant des espèces floristiques rares adaptées aux milieux humides et froids. Ce type de milieu est très sensible aux changements climatiques et risque d'évoluer dans les prochaines années. Le Conservatoire Botanique Alpin a mis en place un suivi de cet habitat sur le territoire des Alpes Françaises. Le suivi consiste à noter la présence ou l'absence des espèces caractéristiques du cariçion. En Clarée le jonc arctique, le scirpe alpin et la laiche bicolore sont présents et ont été recherchés cet été sur quatre mailles de un hectare en Haute-Vallée.

#### LES COMBES À NEIGE

C'est un milieu naturel présent en altitude dans les dépressions gardant la neige plus longtemps au printemps que les autres parties du versant. Ces combes comprennent des espèces floristiques adaptées à une période végétative très courte comme le saule herbacé. Les combes à neiges sont elles aussi sensibles aux changements climatiques. Le même type de suivi a été mis en place pour le cariçion. Les espèces caractéristiques de ces milieux ont été recherchées cet été sur quatre mailles de un hectare en Haute-Vallée et en Guisane.



SUR LA FAUNE SAUVAGE

#### LES ZONES D'HIVERNAGE DU TÉTRAS LYRE

Le tétras lyre est un galliforme de montagne en régression sur les Alpes françaises. Espèce polygame, seul le mâle est chassé. Les périodes les plus sensibles pour cette espèce sont la période de ponte et d'élevage des jeunes car les œufs sont posés à même le sol mais également la période d'hivernage. Pendant cette longue période froide, les oiseaux limitent leurs déplacements pour éviter toute dépense énergétique et fréquentent des zones de poudreuse pour s'abriter des intempéries en se blottissant sous le manteau neigeux. Le passage de randonneurs ou skieurs peut déranger cette espèce et l'affaiblir.

Un diagnostic d'hivernage a été mené ce printemps avec l'Association Communale de Chasse Agréée de Névache en Haute-Vallée pour localiser et permettre la connaissance des zones d'hivernage. Il consiste à noter les zones de passage des skieurs et des raquetistes sur le versant et à rechercher des indices de présence du tétras lyre (crottiers).

### LES ÉVALUATIONS DES INCIDENCES NATURA 2000

TOUT PROJET EN SITE NATURA 2000 SOUMIS À DEMANDE D'AUTORISATION OU DE DÉCLARATION EST SOUMIS À ÉVALUATION DES INCIDENCES NATURA 2000 (MANIFESTATION SPORTIVE, DEMANDE D'AUTORISATION AU TITRE DU SITE CLASSÉ, TRAVAUX, ...)

Un dossier est à remplir avec la description du projet, la définition des espèces et habitats présents dans l'emprise, les mesures d'évitement et de réduction des incidences. Le rôle de l'animatrice Natura 2000 est de fournir les données faune / flore / milieux naturels au porteur de projet.

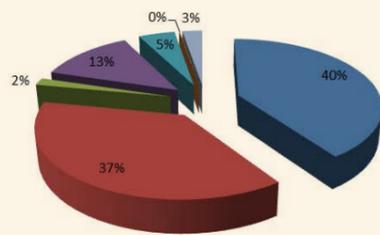
### ATTENTION ! SI VOUS SOUHAITEZ RÉALISER :

- la création de nouvelles voies forestières, pastorales, incendie
- la création de nouveaux sentiers de randonnée
- l'assèchement ou des travaux sur les zones humides
- la réfection de ponts, viaducs, tunnels
- la mise en place d'une éolienne
- des travaux ou aménagements sur les parois rocheuses et cavités souterraines (voies d'escalade, canyons, via ferrata, travaux en falaise,...)

**VOUS DEVEZ REMPLIR UN DOSSIER D'ÉVALUATION DES INCIDENCES ET FAIRE UNE DEMANDE D'AUTORISATION À LA DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES AU TITRE DU SITE NATURA 2000.**

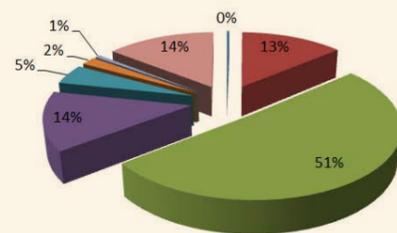
FONCTIONNEMENT 2016

DEPENSES



● 011	Charges à caractère général	1 781 411 €
● 014	Atténuation de produits	75 549 €
● 66	Charges financières	213 665 €
● 042	Opération d'ordre entre section	117 919 €
● 012	Charges de personnel et frais assimilés	1 662 540 €
● 65	Autres charges de gestion courante	561 705 €
● 67	Charges exceptionnelles	3 521 €

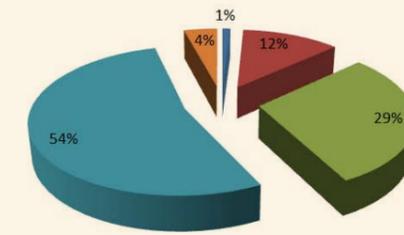
RECETTES



● 013	Atténuations de charges	17 266 €
● 73	Impôts et Taxes	2 872 970 €
● 75	Autres produits de gestion courante	267 452 €
● 042	Opération d'ordre entre section	40 068 €
● 70	Produits des services	766 449 €
● 74	Dotations, subventions et participations	777 860 €
● 77	Produits exceptionnels	109 205 €
● 002	Excédent d'exécution reporté	812 981 €

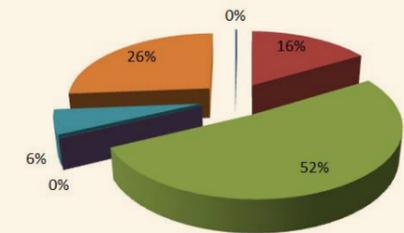
INVESTISSEMENTS 2016

DEPENSES



● 20	Immobilisations incorporelles	9 579 €
●	Opérations d'équipement	568 544 €
● 16	Emprunts et dettes assimilées	512 879 €
● 21	Immobilisations incorporelles	262 542 €
● 10	Dotations	4 477 €
● 040	Opérations d'ordre entre section	40 068 €

RECETTES



● 13	Subventions d'équipement	273 750 €
● 1068	Affectation résultat	1 062 736 €
● 040	Opérations d'ordre entre section	117 919 €
● 10	Dotations	332 985 €
● 165	Dépôts et cautionnements reçus	1 540 €
● 001	Excédent d'exécution reporté	542 653 €

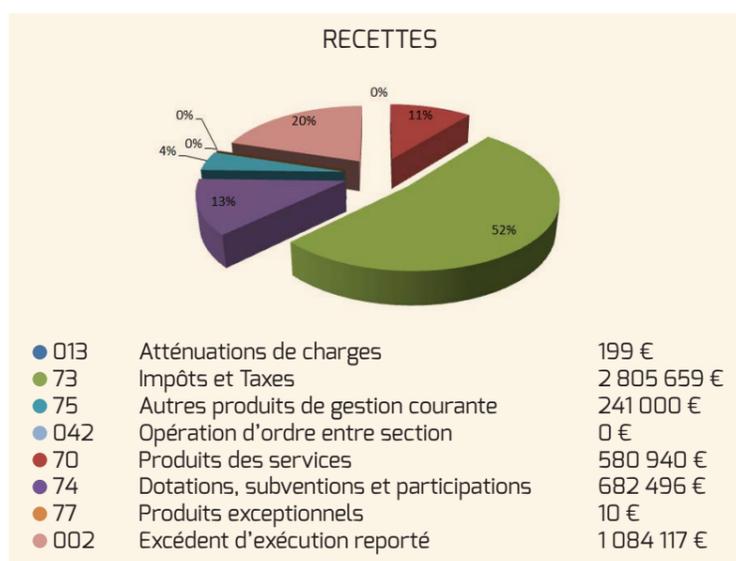
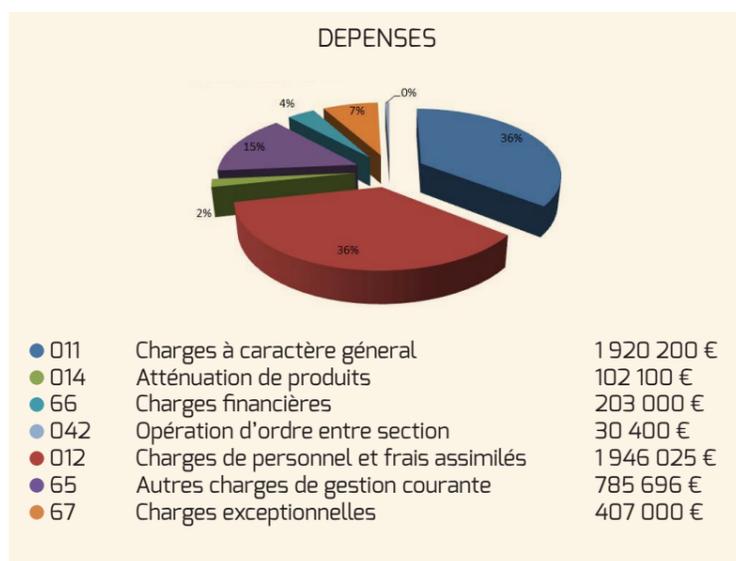
BUDGET PRIMITIF VOTÉ EN 2017

Pour l'année 2017, la Municipalité a voté un budget « maîtrisé ».

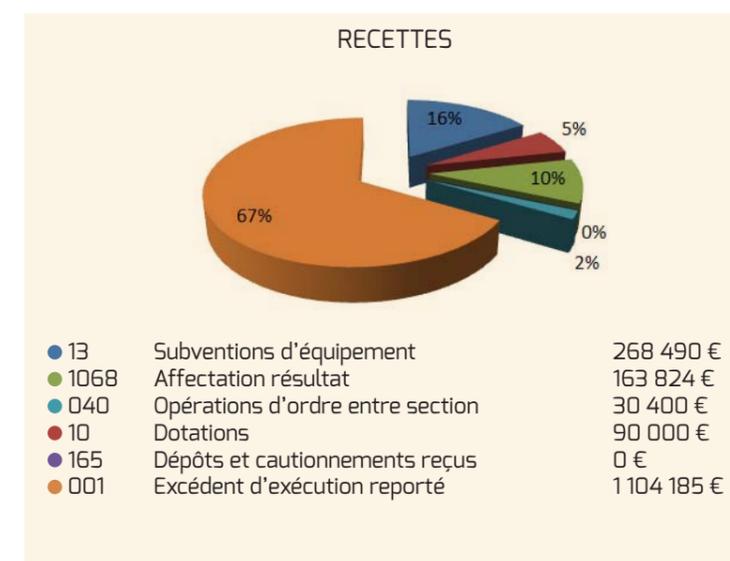
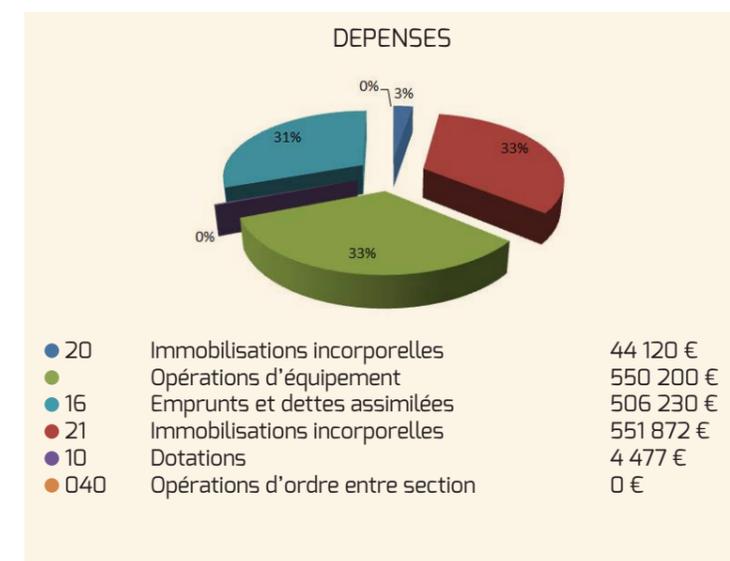
Les dotations de l'Etat sont toujours en baisse.

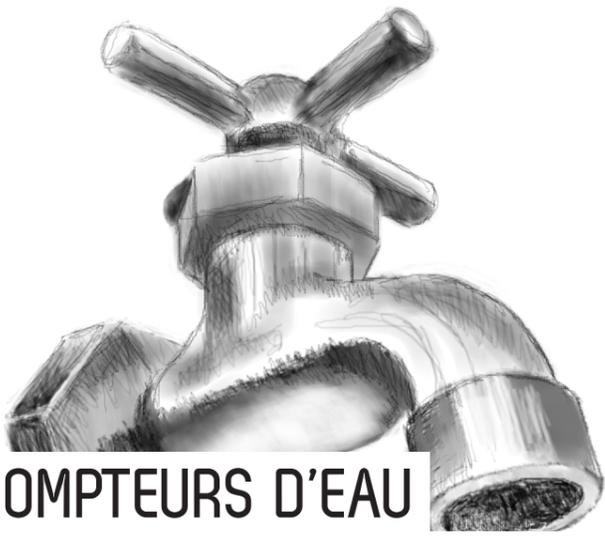
La dotation globale de fonctionnement est de 285 000 € en 2017, elle était de 616 000 € en 2011.

FONCTIONNEMENT 2017



INVESTISSEMENTS 2017





## LITIGE COMPTEURS D'EAU

Par arrêt du mardi 10 janvier 2017, la Cour d'Appel (CA) de Grenoble a condamné la commune à indemniser 6 copropriétés pour ne pas avoir mis en œuvre à partir de novembre 2007 la facturation de l'eau potable en fonction de la consommation réelle.

En effet, le 16 novembre 2006, le Préfet des Hautes Alpes a par arrêté, retiré à la Commune l'autorisation d'utiliser une tarification de l'eau potable ne comportant pas de terme directement proportionnel au volume total consommé (facturation au forfait) et a imposé une mise en conformité dans un délai d'un an. Compte tenu de la nature et de l'importance des travaux à engager, le délai imposé par le préfet ne pouvait être respecté (délai pour les études, le financement et les travaux). La commune a donc mis en œuvre dans les meilleures conditions possibles un programme de pose des compteurs pour un montant de 1 400 000 € sur 3 ans (2010 à 2012). Afin de respecter l'égalité de traitement de tous les usagers, la Municipalité a mis en œuvre la facturation à la consommation pour l'année 2013 lorsque tous les compteurs avaient été posés.

Pour ces motifs, La Cour d'Appel a condamné la commune à payer :

132 313,15 €

au syndicat des copropriétaires de la résidence Concorde

91 327,50 €

au syndicat des copropriétaires de la résidence Plaine-Alpe

66 373,67 €

au syndicat des copropriétaires de la résidence Grand Pré

51 341,28 €

au syndicat des copropriétaires de la résidence Bez

20 668,66 €

au syndicat des copropriétaires de la résidence Chradons Bleus

107 266 €

au syndicat des copropriétaires de la résidence Serre Chevalier

14 000 €

à titre de dommages et intérêts

+ les dépens de première instance et d'appel.

Ces sommes correspondent à la réparation du «préjudice» pour la facturation de l'eau et de l'assainissement. Or, la part assainissement ainsi que les redevances prélèvement, pollution et modernisation n'ont pas été perçues par la Commune. C'est donc injustement que la Cour a condamné la Commune à payer pour des sommes perçues par la SEERC et l'Agence de l'Eau. La commune a évidemment formé un pourvoi en cassation pour demander l'annulation de cette décision. Néanmoins, le pourvoi n'est pas suspensif, ce qui oblige à exécuter la décision de la CA.

La réglementation comptable et budgétaire impose que ces indemnités soient prises en charge par le budget de l'eau. Or, comme ce dernier ne pouvait pas prendre en charge la totalité des sommes dues, dans l'urgence le Conseil Municipal a, par délibération en date du 15 mars 2017, décidé de faire prendre en charge provisoirement la somme de 400 000 € par le budget principal de la collectivité, ce qui a conduit à repousser certains projets d'investissement (notamment l'aménagement de la rue de la Guisane).

Pour permettre la prise en charge de ces dépenses par le budget de l'eau, les tarifs applicables à la consommation de l'eau potable pour 2018 devront malheureusement être réévalués d'ici à la fin de l'année.



### FÊTE DE LA NATURE

Cette année encore le Théâtre de verdure a résonné des chants des enfants de l'école. Les personnes présentes ont reçu un lot de 5 plantes afin de fleurir balcons et jardins. Un tirage au sort a permis à 5 personnes de remporter une suspension florale.



### ARTISTES EN HERBE

Le 2 juin a eu lieu le vernissage de l'exposition des aquarelles réalisées par les élèves des classes de PS-MS et GS-CE1. Les enfants nous ont raconté : «Cet hiver, on est allé à la bibliothèque et on y a vu les aquarelles de Noëlle OUSTRY, puis Noëlle est venue à l'école pour travailler avec nous. On a mis de l'eau sur une feuille, on a mis de la couleur et on a bougé la feuille».

➔ L'exposition est restée jusqu'au début du mois de Juillet. Bravo les artistes !



### BARBECUE DE L'ÉCOLE

A l'occasion de cette soirée conviviale, les enfants ont montré ce qu'ils avaient fait au cours des activités périscolaires. Nous rappelons ici que cette année encore, les enfants bénéficieront d'activités de 15h30 à 16h30.

Nous mènerons au cours de l'année scolaire une réflexion sur les rythmes scolaires afin de préparer la rentrée de septembre 2018 dans les meilleures conditions possibles et en associant parents d'élèves, enseignants et élus.





### COUP DE NEUF À L'ÉCOLE

Pendant les vacances d'été, des travaux de rafraîchissement ont été menés sur les installations scolaires. Les enfants auront à la rentrée une nouvelle salle de cantine. Le projet avait été initié par Alain FARDELLA et les travaux ont pu être réalisés cet été.



### PROJET MUSICAL

L'école a participé à «Si on chantait...». Cette manifestation a regroupé plus de 1000 enfants des écoles du Briançonnais à l'occasion de la fête de la musique. Le thème retenu cette année était «Les musiques de film». Ils ont chanté sous la direction de Petra DUEZ professeur de musique au Conservatoire Briançonnais à rayonnement intercommunal.



### CANAL DU MIDI

départ en classe transplantée pour les CP-CE2 Les enfants et leur enseignante sont partis 5 jours sur une péniche sur le Canal du Midi.



### AUTOUR DU PONTILLAS

Activités sur le lac et au biotope. Spectacles au théâtre de verdure.



Fabrication totem pour supports de cartographie



Réfection du pont du Chazelet



Elagage

JUIN

SEPTEMBRE

NOVEMBRE

2016



Rénovation studio 102 au sporting



Rénovation chambre de vannes Montée du Bez



Etat de la toiture de l'entrée de la cantine avant travaux + Rénovation de la cantine scolaire



Réfection aire de jeu de l'école primaire



Remplacement des barrières parking des Pananches

JANVIER

MAI

JUILLET

AOÛT

2017



# Le Trait d'union

LA SALLE LES ALPES

*Vous voulez participer à l'enrichissement du bulletin municipal, n'hésitez pas à nous transmettre par le biais de la mairie, vos articles, photos ou autres.*

## **MAIRIE**

04 92 25 54 00

[www.lasallelesalpes.net](http://www.lasallelesalpes.net)

Ouverture :

Le lundi, mardi et vendredi : 9h - 12h / 14h - 16h30

Le mercredi : 9h - 12h / 14h - 18h

Fermé le jeudi après-midi

Permanence du Maire et des adjoints : Le mercredi : 17h - 18h

Permanence du Maire : Le lundi sur rendez-vous